

Le Havre Libre, 5 juillet 2014

Date : 06/07/2014
Page : FRANCE
Edition : Le Havre
Page(s) : 18
Rubrique : France-Monde
Chasseur : 11908
Photo(s) : Quotidien
Surface : 22 %

HAVRE



Cliquez ici pour voir la page de l'article

La nouvelle carte des régions n'intéresse pas le Sénat.

La nouvelle carte des régions voulue par le gouvernement ? Aux portes : le Sénat la rejette et se dessaisit de la réforme territoriale, pourtant au cœur de ses compétences. L'Assemblée nationale en hérite. Trois articles de suppression de l'article 1 du projet de loi, deux déposés par des sénateurs UMP et un par le groupe CRC (Communiste, républicain et citoyen) ont été adoptés en première lecture par 177 sénateurs, UMP, CRC et RDSE (à majorité PRG). Les socialistes ont voté contre, ainsi qu'une grande partie des écologistes, soit 152 sénateurs. Trois socialistes n'ont pas pris part au vote dont Yves Krattinger, auteur d'un rapport sur la décentralisation avec l'UMP Jean-Pierre Raffarin. Les écologistes se sont abstenus.

« Le Sénat s'est tiré une balle dans le pied »
En ne votant pas cette carte, alors qu'il aurait pu l'amender et la modifier, le Sénat, représentant des collectivités locales selon les termes de la Constitution, laisse à l'Assemblée nationale le soin de modifier le projet du gouvernement qui prévoit aussi le report à décembre 2015 des élections cantonales et régionales prévues en mars.

« Le rejet de la nouvelle carte des

régions prive le Sénat de la possibilité de faire entendre sa voix dans le débat sur la réforme territoriale »
réagit son président Jean-Pierre Bel (PS).

« Le Sénat s'est tiré une balle dans le pied en rendant cette page blanche et en ne votant rien sur un sujet aussi important que l'organisation territoriale »

, lance Jean-Pierre Sueur (PS), le président de l'influente commission des Lois. Pour Philippe Dallier (UMP), certes, ce rejet va entraîner des accusations de conservatisme contre le Sénat, mais il



Jean-Pierre Bel, président du Sénat, est en colère (photo AFP) « rend service au gouvernement en lui

donnant du temps ».

« Sans doute le calendrier électoral n'est pas favorable à la réforme, quand la moitié des sénateurs s'inquiètent de leur réélection », en septembre prochain, fait valoir Jacqueline Gourault (UDI-LC).

Le Sénat devait dans la soirée examiner la partie du projet de loi sur le nouveau calendrier électoral. Il devait notamment examiner un amendement socialiste sur le « droit d'option » pour un département qui voudrait changer de région. Le gouvernement y est favorable, mais à partir de janvier 2016, c'est-à-dire après les élections territoriales de décembre 2015.

Le débat sur la réforme territoriale a pris du retard, les opposants au projet ayant multiplié les recours, notamment une saisine du Conseil constitutionnel sur l'étude d'impact, et une motion référendaire.

#DPA/AGENCE FRANCE PRESSE

Tous droits de reproduction réservés